

Lignes directrices prioritaires en faveur de la jeunesse

30 mars 2021

Liminaire

Suite à la soumission d'un premier texte pour consultation aux comités, aux communes, aux équipes en centres, en TSHM et en ludothèques, le Conseil de fondation a validé lors de sa séance du 29 mars ces présentes « Lignes directrices prioritaires en faveur de la jeunesse », dans la situation particulière que nous connaissons.

Ces lignes s'inspirent d'actions réalisées par les centres, les équipes TSHM et les ludothèques. Elles tiennent compte des résultats d'une étude qualitative auprès des terrains réalisée fin novembre 2020 et visent également à valoriser les actions en animation socioculturelle, en les considérant comme ressources indispensables pour répondre aux problématiques rencontrées par la jeunesse.

Ce texte propose un cadre, des approches, des actions et des partenariats à renforcer.

L'animation procède par le lien, ferment d'une construction sociale qui ne devrait laisser personne sur le bord du chemin.

Le Conseil de fondation prend ainsi position et appelle au renforcement et au développement d'un mouvement en faveur d'une jeunesse durement touchée par la pandémie.

Un constat qui devient évident

De nombreuses études ont été publiées ces dernières semaines sur l'état de santé mentale de la population¹, relevant en particulier la fragilité des jeunes de 14 à 24 ans, avec une forte augmentation de la prévalence des symptômes dépressifs graves.

Des contacts au niveau du DIP et des HUG confirment également que les consultations psychiatriques adolescentes augmentent depuis fin novembre sur le canton de Genève, tout comme les situations de rupture dans les parcours de formation au niveau secondaire II et dans les hautes écoles. L'ampleur des dégâts est importante.

Une enquête de base

Une étude qualitative réalisée fin novembre/début décembre au sein de la fondation, auprès des équipes TSHM, des centres et du Service de la jeunesse de la Ville de Genève, confirme ces observations². Elle illustre un appauvrissement et un délitement des liens sociaux qui ont pour fonction de sécuriser la dimension affective (solidarité familiale, communautaires, amicaux, etc.) et de sécuriser la reconnaissance sociale (travail, formation, sport, activité culturelle, etc.). Un risque de désaffiliation, de perte de confiance envers l'adulte et/ou l'institutionnel, est également relevé.

Rappelons que la FASE a pu disposer d'une dérogation du service du médecin cantonal dès fin octobre 2020 pour maintenir la possibilité d'organiser des activités avec un maximum de 15 jeunes de 12 à 18 ans. De nombreuses actions ont pu se réaliser en conséquence et ce plan les prolongent.

¹ Dont en particulier <https://www.unibas.ch/de/Aktuell/News/Uni-Research/Forte-augmentation-du-stress-psychologique-lors-de-la-deuxi-me-vague-de-Covid-19.html>

² Les principales propositions sont reprises ci-après.

Plusieurs pistes de travail à court, moyen et long terme ont été proposées, évoluant autour de la nécessité de l'écoute, de retrouver les pairs, de faire collectif, de lutter contre le désœuvrement et l'isolement, et de permettre aux jeunes de retrouver une capacité à se projeter aujourd'hui bien mise à mal.

Vers des lignes directrices

Il s'agit aujourd'hui de diffuser des lignes directrices prioritaires permettant une prise en compte de ces éléments alarmants et d'agir ensemble pour limiter au maximum les impacts de la pandémie sur la santé et reconstruire un avenir pour la jeunesse.

Ce texte se compose de trois axes imbriqués, allant de la prévention en santé mentale à l'agir collectif, en y ajoutant une attention particulière aux facteurs de pauvreté. Il se conclut sur une recommandation qui va au-delà du cercle de la FASe.

Ce texte est également élaboré en tenant compte de l'expérience de ces derniers mois, des principes d'action de l'animation socioculturelle et des ressources professionnelles et bénévoles de la fondation.

Il s'applique ou s'appliquera en prenant des couleurs locales, propres aux spécificités des différents territoires.

1^{er} axe : rassurer – affirmer les ressources individuelles et collectives

Le premier niveau vise à éviter les formes de déprime, en multipliant les occasions de quittancer les difficultés rencontrées, dans une perspective ouverte vers l'avenir, non stigmatisante ni cristallisante.

Il s'agit de poursuivre et d'amplifier l'offre d'espaces d'écoute aux jeunes, en ciblant l'identification des besoins et des leviers, et en transformant positivement les difficultés. L'approche peut s'inspirer des travaux de Barreto en thérapie communautaire³ et donc sur l'importance du collectif agissant.

L'objectif de cet axe est de permettre de sortir la jeunesse de son isolement, d'exprimer ses difficultés et de trouver des ressources parmi ses pairs et auprès des adultes de références que sont les professionnels, à travers :

- **Le renforcement de l'écoute active**
 - o Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il a vécu
 - o Identifier les besoins
 - o Reprendre les points d'appui possibles, les éléments positifs
 - Moyens : entretiens individuels, accueil libre, entretiens de groupe, permanence d'accueil
- **Le renforcement de la prise en charge collective des difficultés exprimées**
 - o Favoriser les dynamiques positives entre pairs, les appuis que chacun peut apporter à l'autre
 - o Reprendre les interrogations, renvoyer au groupe et demander qui a des réponses à offrir
 - Moyens : approche s'inspirant de la thérapie communautaire, avec prise en compte des ressources de chaque participant et identification des possibilités d'aide entre pairs

2^{ème} axe : agir – renforcer l'entraide

Le second niveau vise à favoriser la mise en place d'actions et de projets permettant de construire des logiques d'entraide et de solidarité, aussi bien entre les jeunes qu'avec d'autres publics. De nombreux projets sont déjà en place et sont à privilégier.

C'est ici le potentiel de confiance individuelle qui est à travailler, mais aussi d'affermir une joie de vivre, le sentiment que « l'on compte » en tant que jeune et que des ressources sont disponibles,

³ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Thérapie_communautaire

sur lesquelles il est possible de s'appuyer. Dit autrement, il est nécessaire de renforcer leur perception de leur pouvoir d'agir, avec l'aide des professionnels, des bénévoles ou de tout autre personne qui peut à un moment entrer en appui à cette jeunesse.

L'enjeu majeur est de faire en sorte que les jeunes ne lâchent pas leur projet personnel et leur implication dans le collectif.

La pratique sportive et le développement d'actions culturelles sont également à encourager. Des recherches de fonds – permettant de financer des inscriptions à des clubs si besoin, d'inviter des artistes et de les rémunérer – sont en cours. C'est l'appui à la jeunesse qui est ici central, mais également un appui indirect aux acteurs de la culture et du sport, également en danger.

L'objectif est de retrouver du sens, de sécuriser les liens de reconnaissance, de construire du commun et de permettre à cette jeunesse de se projeter, à travers :

- **Le déploiement d'actions ludiques, artistiques et sportives**
 - o Valoriser et renforcer les projets participatifs, collectifs et ludiques, et/ou centrés autour de l'entraide entre pairs
 - o Retrouver le plaisir d'être ensemble, à travers des actions simples comme les repas, une sortie, un jeu
 - o Déployer des activités sportives collectives, favoriser la pratique sportive, engager des professionnels ou financer des inscriptions auprès des clubs existants si nécessaire
 - o Pratiquer des expérimentations culturelles, avec ou sans artistes
 - Moyen : budgets existants par lieux, fonds d'appui et recherche de fonds en cours au niveau du SG
- **Le renforcement des réseaux d'entraide locaux**
 - o La grande majorité des jeunes se sont montrés désireux d'être solidaires durant la 1^{ère} vague : orienter cette ressource sur les sujets majeurs, tels que la crise environnementale et/ou la précarité.
 - o Sur la base des besoins individuels identifiés (scolaire, recherche de stage, autres), mettre sur pied des réseaux locaux d'entraide de type mentorat
 - Moyen : communication et appel à bénévolat, en lien avec les communes
- **La mise en œuvre d'alternatives sécurisantes**
 - o Développer des nouvelles approches porteuses de reconnaissance, en particulier pour les jeunes de plus de 18 ans : job-repère par exemple, soit une activité régulière accompagnée, installée dans une certaine durée, ou encore la mise à disposition de budget participatif lié à un projet qui est commun à un collectif de jeunes.
 - o Mise à disposition maximalisée des locaux pour les jeunes ayant besoin d'un cadre de travail pour leurs études
 - Moyens : ressources financières selon projet

3^{ème} axe : prévenir une aggravation de la précarité

Dans ce type de période charnière, il est nécessaire d'être attentif à prévenir ou limiter les conséquences de l'augmentation de précarité, autant sur le plan des parents que des jeunes qui sont en devenir dans leur parcours.

Ceci suppose une vigilance accrue sur les conditions des familles, l'accompagnement dans les parcours, ou encore l'examen de la situation administrative d'un jeune.

- **Prendre en compte l'actualité des situations financières familiales**
 - o Veiller à demander aux familles si le RDU est le reflet exact de leur situation financière lors des inscriptions aux activités ou aux centres aérés, cas échéant ajuster la facturation en conséquence

- **Réaliser un scan des situations des jeunes adultes**
 - o Avec leur accord, identifier leur situation personnelle, en particulier en matière d'inscription AVS, assurance-maladie, impôts, parcours de formation, etc
 - o Cas échéant, lutter contre le non-recours aux prestations sociales et l'adresser aux bons services cantonaux et communaux, y compris sur les possibilités de désendettement
 - Moyen : check-list ad hoc des points de vigilance et cartographie des institutions (en cours d'élaboration)

- **Un accompagnement individuel renforcé**
 - o Renforcer l'accompagnement de situations individuelles dans un retour en formation, en coordination avec les structures communales, Cap formations et/ou service du suivi de l'élève DGEII, ou vers l'aide sociale (HG)
 - o Ouvrir le champ des possibles en termes de formation, y compris privée, activer des demandes de bourses ou des recherches de fonds
 - o Vérifier que les prises en charges par les institutions concernées sont effectives
 - Moyen : appuis du secrétariat général à l'égard des institutions concernées concernant les situations individuelles problématiques

A ces trois niveaux d'intervention, inclus dans le périmètre des actions FASe, il est nécessaire d'ajouter la recommandation suivante.

Recommandation : écouter et entendre la jeunesse

La jeunesse s'est particulièrement bien tenue durant les premières et secondes vagues de la pandémie, dans une bonne perception de la nécessité de protéger les personnes les plus vulnérables ou susceptibles de développer des complications en cas d'infection Covid-19.

Mais ceci a un prix très élevé en termes de sécurisation de leurs liens affectifs, ceci à un âge où leur développement passe par une phase intermédiaire dans laquelle le groupe de pairs joue un rôle majeur. Au-delà de leur individualité, le long manque de possibilités d'acquiescer de la reconnaissance sociale, à travers le sport, l'école ou le travail, limite fortement la construction de leur avenir.

Aujourd'hui, il faut les considérer, les remercier de leur attitude, les écouter et les appuyer.

Leur donner les moyens de franchir l'étape suppose d'une part de comprendre leurs besoins, qui s'expriment de plus en plus ouvertement, d'autre part de leur proposer de l'appui. Ceci passe par une prise de conscience collective de la nécessité d'offrir un cadre particulièrement sécurisant et bienveillant pour la jeunesse.

Une attention particulière, une écoute attentive et une compréhension de leurs besoins spécifiques est nécessaire, ainsi que l'offre de solutions, que ce soit sous forme d'appui direct, comme des possibilités de stage, des mises à disposition de compétences à travers un mentorat, un accompagnement des familles ou toutes autres actions qui puissent représenter un appui significatif dans un parcours de vie. Une jeunesse doit pouvoir se projeter et se construire un avenir.

Il est relevé en particulier une difficulté à trouver des stages, de courte ou longue durée, pour bon nombre de jeunes. Ces stages constituent cependant des passages obligés pour entrer dans nombre de formations tertiaires. Sans possibilité de réalisation, impossible de se construire ou de s'inscrire dans un parcours de formation.

Un engagement nécessaire, pas uniquement moral, mais aussi un investissement indispensable pour éviter une génération qui pourrait ne jamais trouver son autonomie. Le prix du rattrapage d'une situation délicate est bien plus élevé que le coût de la prévention de sa survenue.

Cette prévention et cet engagement nous concernent tous : professionnels et bénévoles, autorités politiques, institutions publiques, parents, associations de parents d'élèves, clubs de sport ou toute autre association ou organisation active auprès de la jeunesse.

Conseil de fondation de la FASe
29 mars 2021